

Rapport d'activité

Direction de la santé et des affaires sociales

—
2019



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

4 Service dentaire scolaire (SDS)

Cheffe de service : Carole Plancherel

4.1 Activités

Le Service dentaire scolaire s'adresse aux enfants domiciliés dans le canton de Fribourg, qui sont en âge de scolarité obligatoire ou qui fréquentent les établissements de la scolarité obligatoire. Son activité est essentiellement axée sur la prévention : promotion d'une bonne hygiène bucco-dentaire (prophylaxie), lutte contre la carie et infections parodontales (pédodontie) ainsi que correction des malformations bucco-dentaires (orthodontie).

4.1.1 Prophylaxie

Le groupe de travail conjoint entre la Direction et la Direction de l'instruction publique et du sport (DICS) a finalisé les nouveaux outils de la prophylaxie dentaire pour le cycle 2 (9 à 12 ans). Leur message principal est de favoriser la prise de conscience par les élèves de leur capital santé bucco-dentaire et des mesures à prendre pour le conserver. Après le premier film destiné au cycle 1 (4 à 8 ans), Tim et Léa, les deux castors, poursuivent leur aventure dans ce second film intitulé « Acide attaque », réalisé en collaboration avec les Frères Guillaume de Ciné3D. Cinq ateliers pédagogiques ont également été créés. La présentation de ces nouveaux outils a eu lieu en conférence de presse le 4 septembre 2019 ; ils sont utilisés dans les écoles depuis la rentrée scolaire 2019/20.

Pour le cycle 3 (secondaire I), un concept en adéquation avec les plans d'études romand (PER) et alémanique (Lehrplan 21) sera développé ultérieurement.

En 2019, les éducatrices en santé bucco-dentaire (1,70 EPT) ont visité 729 classes (1161 en 2018) et dispensé leur enseignement à 13 166 élèves (20 115 élèves en 2018). Cette tournée compte moins de visites qu'en 2018, en raison d'absence maladie et de maternité.

4.1.2 Pédodontie

L'approche hypnotique se généralise désormais pour tous les patients et patientes suivis par les médecins-dentistes du Service. Cette technique vise à augmenter leur confort et leur bien-être en créant les conditions idéales en consultation et à éviter ainsi le développement des phobies dentaires. L'hypnose aide en particulier les enfants qui ne coopèrent pas à cause de la peur ou d'un handicap.

Trois équipes de médecins-dentistes scolaires et d'assistantes dentaires viennent d'achever une formation spécifique en hypnose dentaire. La quatrième équipe l'achèvera au mois de novembre 2020. La cinquième pratique déjà l'hypnose au sein du Service depuis 2018.

4.1.3 Orthodontie

Ce secteur a poursuivi son activité sur les sites de Fribourg et de Bulle, avec une dotation de 0,65 EPT (1,35 EPT en 2018). Il a accueilli 190 nouveaux patients et patientes (246 en 2018). Au total, 709 enfants et jeunes (1033 en 2018) ont été traités, ce qui représente 3805 rendez-vous (6325 en 2018).

Le chiffre d'affaires annuel se monte à 930 482.45 francs (1 323 421 en 2018).

4.1.4 Tâches de surveillance

Le Service a finalisé le contrôle, initié en 2018, des règlements communaux relatifs à la participation aux frais de traitements dentaires scolaires et des conventions avec des médecins dentistes privés.

Le constat est le suivant :

- > 27 communes ne disposent pas de règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires ou d'un règlement obsolète, incompatible avec la législation en vigueur et la jurisprudence. Elles ont été invitées à présenter un projet de règlement pour approbation ;

- > 20 communes ont vu leur projet de nouveau règlement, déposé en 2019, approuvé par la Direction ;
- > 59 communes ont déposé un projet de règlement, qui est en cours d'approbation.

Quelques conventions communales avec des médecins dentistes privés sont encore en cours de traitement ou d'approbation.

En 2019, le SDS a conseillé plusieurs communes souhaitant confier la médecine dentaire scolaire à des médecins dentistes privés ou obtenir les prestations médico-dentaires du Service et rendu de nombreux préavis tant en matière de règlements communaux que de conventions entre les communes et des médecins dentistes privés.

A fin 2019, le Service garantit la prise en charge de la médecine dentaire scolaire (contrôles et soins dentaires) pour 105 communes sur les 136 que compte le canton. Quasiment toutes les communes (122 sur 136) profitent de l'enseignement de la prophylaxie dispensé par le Service dans les classes, les autres ont conclu une convention avec un ou une médecin dentiste privé pour cette activité.

Depuis le 1^{er} novembre 2019, le SDS dispose des services du médecin-dentiste cantonal, poste nouvellement créé et rattaché au Service du médecin cantonal. L'ancien médecin-dentiste conseil du Service a pris sa retraite. Sa mission est, pour le Service, d'exercer la surveillance des médecins-dentistes scolaires et des médecins dentistes ayant conclu une convention avec une commune, de traiter les réclamations concernant l'exécution des contrôles et des soins, de définir le contenu obligatoire de l'enseignement théorique et pratique de la prophylaxie, d'auditer annuellement les cliniques dentaires du Service, de valider les pratiques soumises par les responsables de l'orthodontie et de la pédodontie, et de préavisier les candidatures lors d'engagement de médecins dentistes, voire d'assistants ou d'assistantes en médecine dentaire. Le médecin-dentiste cantonal devra aussi conseiller le Conseil d'Etat et la Direction en matière de politique sanitaire bucco-dentaire et traiter les affaires confiées à ce titre.

4.2 Statistiques

Année 2019	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Cliniques	Nombre d'enfants contactés par le SDS	Nombre d'enfants contrôlés par un dentiste privé	Nombre d'enfants contrôlés par le SDS	% des enfants contrôlés par le SDS	Nombre de patients avec nettoyages effectués	Nombre de patients avec scellements posés	Nombre de patients avec autres soins prodigués	Prestations effectuées, en francs (point : 1.00 francs)	Stationnements facturés, en francs
Bulle (0.75 EPT méd. dentiste)	9 378	6 532	2 846	30.35 %	873	295	638	433 109.05	37 620.00
Fribourg (1.8 EPT méd. dentistes)	13 262	7 602	5 660	42.68 %	2 104	516	1 553	926 042.45	73 260.00
Romont (0.75 EPT méd. dentiste)	7 276	4 777	2 499	34.35 %	792	237	437	346 294.45	33 660.00
TOTAL 2019	29 916	18 911	11 005	36.79 %	3 769	1 048	2 628	1 705 445.95	144 540.00
Total 2018	30 151	19 904	10 247	33.99 %	3 063	917	2 619	1 696 308.60	140 580.00

Les chiffres 2019 sont tirés de l'outil métier ZaWin 2019. Pour la colonne 1, les chiffres proviennent du document « Effectif classes et élèves 2018/19 » de la DICS. Pour la colonne 9, les chiffres sont tirés des comptes 2018-2019 du Service (SAP).

4.3 Affaires contentieuses

Le Service a enregistré 22 réclamations (5 en 2018) ; 10 ont été traitées par le Service, les autres par le médecin-dentiste conseil. Elles concernent le secteur de la pédodontie et de l'orthodontie.